

LE SAVIEZ-VOUS n° 9 ?



La saison de chauffe arrive à grands pas.

**N'oubliez pas de faire l'entretien de votre chaudière.
Une chaudière encrassée = surconsommation**

Si l'entretien annuel n'a pas encore été fait, contactez votre chauffagiste avant de relancer votre chaudière.



N'oubliez pas de demander en plus de l'entretien :

- La vérification de toutes les vannes thermostatiques et le remplacement de celles qui seraient défectueuses.
- De purger toute votre installation et au besoin d'installer des purgeurs automatiques au niveau des points hauts de votre circuit.

Economie jusqu'à 20 % de votre consommation de mazout.



Vous pouvez profiter de la présence de votre chauffagiste pour placer des réflecteurs derrière vos radiateurs et/ou isoler les conduites d'eau chaude sanitaire et/ou isoler les conduites de chauffage.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MODAVE - PROVINCE DE LIEGE - ARRONDISSEMENT HUY
SERVICE ECOPASSEUR : Mme JANNE Florence. 0473/92.31.44 ou ecopasseur@modave.be